EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260309-2026214-DE

Séance du 9 mars 2026
Délibération n° 2026-2-14

Délibération : DIA

Date de la convocation : 2 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 13 - Procurations : 1 - Votes : 14

L'an deux mil vingt six
Le lundi neuf mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, SCUDELLER Aurélie, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etaient absents et excusés : LE BESCOND François (procuration à Daniel ROPERS), LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : SCUDELLER Aurélie.

DIA

Par délibération en date du 29 juin 2020, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Monsieur Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

DIA N°3/2026 – 1 Rue du Dr Mahé – (parcelle A 662 – 1007 - 1114) **– Propriété VANDEN ABEELE**

Le Maire,

Daniel ROPERS